N°111 JUILLET 2020

INFOGEIS

Le Journal d'information de la Commune de Geispolsheim

Le Maire : Jean-Michel Schaeffer; **Les Adjoints :** Pascale Mutschler, François Zisswiller, Martine Depenau, Philippe Schaal, Hélène-Marie Pignon, Stéphan Schubnel, Adeline Roehm, Jean-Jacques Terret; **Les Conseillers municipaux :** Henri Durand, Marie-Andrée Nuss, Eric Kupferle, Tierry Crucifix, Jean-Rodolphe Rutter, Nicolas Barth, Sonia Mabrouki, Bettina Nuss Saumont, Rosalia Schwoob, Lionel Lohner, Cindy Fettig, Jérémy Speisser, Aline Soudki, Emily Chaffangeon, Claire Hissler, Joshua Fischer, Marc Larchet, Jacques Fernique, Anne Kohler, Barbara Sari.

Edito

Cette édition d'InfoGeis est inédite dans son format et dans sa date de diffusion.

Le 15 mars, vous avez exprimé votre soutien à mon équipe et moi-même, nous vous en remercions.
Ce soutien accordé prouve votre adhésion à notre démarche citoyenne, notre volonté d'engagement. Il représente également pour l'équipe une attente forte dans l'accomplissement de notre projet.

Je veux également saluer mes collègues de la liste concurrente qui siègent au Conseil Municipal, officiellement installé depuis le 27 mai. J'entends donner à toutes et tous une place dans notre assemblée. Le seul but que nous devons poursuivre est le « mieux vivre ensemble » à Geispolsheim.

Nous venons de vivre un épisode sans précédent dans cette crise sanitaire dont les conséquences se ressentent encore chaque jour, tant sur le plan personnel que professionnel. Cette période a mis en évidence le besoin fort d'une bonne qualité de vie et a confirmé que l'action locale est un maillon essentiel pour agir concrètement auprès de la population.

Durant cette période, nous avons tous été à pied d'œuvre pour maintenir le service public de proximité. Elus sortants et nouveaux élus ont travaillé main dans la main. Nous avons organisé des actions exceptionnelles et d'envergure pour la dotation des masques à nos concitoyens. Tout d'abord, la confection de quelques 7500 masques par nos 104 couturiers, couturières bénévoles, en deux semaines, est un exploit en lui-même, et la preuve d'un élan de solidarité exemplaire. Au nom de tous les habitants, je vous adresse, chères et chers bénévoles, mes remerciements les plus sincères. J'y associe également l'initiative citoyenne forte de l'entreprise SPEHNER grâce à laquelle la première distribution de masques a pu avoir lieu à la sortie du confinement.

La distribution de ces masques, et ceux des différentes dotations, relève, là aussi, d'un engagement des élus, mandat précédent et actuel, et des agents communaux. Je tiens à les remercier pour leur mobilisation ainsi que leur réactivité.

Nous avons également accompagné les écoles réquisitionnées pour l'accueil d'urgence.

Nous avons soutenu du mieux possible la réouverture des écoles et des périscolaires ainsi que l'accueil de loisir estival. Il était important d'être réactif pour les familles, dans le respect strict des protocoles sanitaires. La tâche n'a pas été simple. En effet, le cadre d'intervention fixé par l'Etat a très souvent évolué, avec des situations contradictoires, voire difficilement compréhensibles.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des directeurs et des enseignants de nos écoles ainsi que nos délégataires de l'AGF et la FDMJC. Je salue leur engagement et leur capacité d'adaptation. Tous ensemble, nous avons remis en route un service essentiel à la population.

Je remercie également le personnel de nos maisons de retraite, l'EHPAD Sans Souci et la Fondation Eliza, que nous avons soutenu au mieux en palliant l'insuffisance de masques. Bravo pour leur professionnalisme !

Un grand merci également à nos soignants, nos gendarmes et nos pompiers qui ont souvent dû intervenir durant cette période compliquée.
Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour les familles endeuillées par cette épidémie, et également pour les personnes vulnérables.

Dans le mois qui a suivi l'installation du Conseil Municipal, nous avons voté le budget. Nous avons ainsi pu lancer les premières grandes orientations de notre projet de mandature. Pour soutenir à notre niveau les familles et les entreprises, nous avons voté l'annulation du paiement du troisième trimestre de nos écoles municipales et une réduction de la taxe publicitaire.

Sur le plan sanitaire, nous sommes désormais dans ce qui semble être une période d'accalmie, même si les faits, autour de nous, nous démontrent que le virus circule toujours. La vigilance doit donc rester de mise.

Comme vous tous, mes chers concitoyennes et concitoyens, je souhaite que la tendance à l'amélioration se poursuive afin que nous puissions reprendre une vie normale.

Très bel été à toutes et tous.

Jean-Michel SCHAEFFER
Maire de GEISPOLSHEIM

Actions menées pendant la crise sanitaire

Chronologie des actions depuis le déconfinement progressif

11 mai :
*Réouverture progressive des classes dans les écoles
*Accueil périscolaire

18 mai :
*Réouverture progressive des services de la mairie à la population sur rendez-vous uniquement pour les cartes d'identités et les passeports. Pour les autres services, le traitement des dossiers s'est déroulé à distance.
*Reprise progressive du Multi-accueil et Relais Assistants Maternels

2 juin :
Célébration des mariages à nouveau possible (limités à 9 personnes)

22 juin :
*Réouverture de la mairie à la population
*Réouverture des écoles pour accueillir tous les élèves

22 juin :
*2 délibérations à noter lors du Conseil Municipal
- écolage dernier trimestre
- publicité extérieure
*Réouverture totale du multi-accueil

25 juin :
Réouverture totale du Relais Assistants Maternels

27 juin :
Réouverture du Centre Sportif, des aires de jeux et aire de fitness

La distribution des masques à la population s'est déroulée en trois temps.

- **Le week-end du 8 mai :**
Première dotation distribuée grâce à la générosité de l'entreprise SPEHNER de Geispolsheim

- **Le week-end du 21 mai :**
Deuxième dotation correspondant d'une part, à l'acquisition, par la Municipalité, de 7 500 kits de masques à confectionner. Ils ont été réalisés en 15 jours par nos 104 couturiers-couturières bénévoles. Une réelle performance ! Et d'autre part, à la contribution de l'Eurométropole de Strasbourg et de ses partenaires.

- **Le week-end du 27 juin**
Troisième et dernière dotation de la part du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Conception de masques en kit

Opération réussie grâce à la mobilisation sans faille, la disponibilité et la bienveillance tout au long de l'opération des 104 bénévoles couturiers et couturières.

Informations pratiques et vie quotidienne

Zoom spécial Budget 2020

La budget a été voté à l'unanimité lors du dernier Conseil Municipal du lundi 22 juin 2020.

Le budget total s'élève à : 15 737 720 €

- 7 052 610 € en section de fonctionnement
- 8 685 110 € en section d'investissement

Lors de sa séance du 8 juin 2020, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les orientations budgétaires pour l'année 2020 .

En voici les axes principaux :

1. En raison du besoin d'anticiper la baisse inéluctable des participations et dotations de l'Etat, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement.

2. Le contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19 aura un impact important sur les finances communales dont l'ensemble des conséquences ne peut encore être maîtrisé.

3. Poursuivre le chantier de construction Périscolaire Village. Lancer des opérations de maîtrise d'oeuvre en vue de reconstruire et agrandir la salle de motricité de l'Ecole Maternelle le Petit Prince et de construire un gymnase au sein de l'enceinte de l'Ecole Primaire de la Gare.

4. Favoriser, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux que par le soutien aux particuliers.

5. Poursuivre le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux.

6. Mener une politique volontariste de réduction des déchets et développer le tri sélectif en lien avec l'Eurométropole.

7. Les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et l'intensité lumineuse.

8. Contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité.

A compter de septembre

Permanence de Monsieur le Maire

Jeudi de 17h30 à 19h sur rendez-vos
au 03 90 29 72 73

Permanence Logement

Lundi de 10h à 12h sur rendez-vous
au 03 90 29 72 73

Nouveaux horaires de la mairie

Lundi au Jeudi : 8h - 12h et 14h - 18h
Permanence du jeudi soir jusqu'à 19h
(sauf pendant les vacances d'été)
Vendredi : 8h - 12h et 14h - 17h

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Les élèves de CM2 des quartiers Gare et Village ont eu la visite du Maire, Jean-Michel SCHAEFFER, accompagné de l'ancien Maire et Conseiller Départemental Sébastien ZAEGEL et de l'Adjointe en charge des affaires scolaires et de la vie éducative, Adeline ROEHM.

A cette occasion, les élèves se sont vus remettre le Dictionnaire Encyclopédique Larousse Illustré afin de les récompenser pour leur parcours et de les encourager à poursuivre leur travail assidu au collège.

Expression du groupe d'élus minoritaires du Conseil Municipal

Groupe des élus
« Ensemble par nature »
Engager, ensemble, la transition écologique et citoyenne

Le projet de notre liste pour un changement écologique et démocratique audacieux et solidaire a convaincu un quart d'entre vous : nous les remercions de cette confiance. Le choix s'est porté majoritairement sur Jean-Michel Schaeffer et son équipe. Nous leur souhaitons de réussir dans la conduite de notre commune.

La crise du COVID 19 a montré combien face aux enjeux cruciaux, le local et le global, Geispolsheim et le planétaire, étaient indissociables. Les défis sanitaires, mais aussi climatiques, énergétiques et environnementaux nous imposent une action à la hauteur.

Nous renforcerons ainsi la qualité de vie à Geispolsheim et répondrons aussi à l'abstention et au renoncement citoyen qui interpellent nos pratiques des affaires publiques.

A Strasbourg et sur l'Eurométropole, les électeurs ont opté pour l'écologie, la solidarité et le renouvellement démocratique : Geispolsheim a tout à gagner à s'inscrire dans cet élan.

Notre groupe minoritaire de 4 élus entend contribuer par ses propositions et ses critiques constructives à enrichir le travail municipal et à participer à la dynamique métropolitaine de la transition verte, solidaire et démocratique.

Jacques Fernique, Barbara Sari,
Marc Larchet, Anne Kohler

Informations pratiques et vie quotidienne

Plan canicule 2020

La Municipalité encourage les personnes âgées qui sont sans activité, ainsi que les personnes handicapées percevant l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), voire même tout autre individu isolé ou en souffrance, à se faire recenser auprès de ses services.

Il s'agit de pouvoir s'assurer de leur bonne santé en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule par la Préfecture.

La Commune ne se substitue pas à l'obligation de veille de la famille et des proches, car ces personnes ont plus que jamais besoin de leur entourage, de leurs voisins.

Un formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.geispolsheim.fr. Il est également disponible en mairie ou chez votre professionnel de santé geispolsheimois. En le complétant et en le retournant à la Mairie, vous figurerez sur la liste des personnes à contacter en cas d'alerte canicule.

ALSH Eté 2020 et Dynamique Jeunesse

Le Centre de loisirs ouvrira ses portes du 6 juillet au 22 août 2020.

Plus de renseignements sur : www.geispolsheim.fr, rubrique "Enfance et Jeunesse" puis "Périscolaires et Animation Jeunesse"

Ainsi que sur les pages facebook :
- Dynamique Jeunesse
- Périscolaire Geispolsheim-Gare Fdmjc Alsace

Chaque année,
la Commune de Geispolsheim
encourage sa population à contribuer
à améliorer son cadre de vie.

Et si vous participiez?

3 Catégories primées:
#Maison et appartement avec jardin
#Maison et appartement sans jardin
#Prix spécial du jury : Potager
(lié à la crise sanitaire et à la possibilité pour les habitants de se libérer du temps pour jardiner).

INSCRIVEZ-VOUS
jusqu'au 24 juillet 2020
sur www.geispolsheim.fr

VOTEZ EN LIGNE
sur notre page facebook
du 27 juillet au
31 août 2020 à 12h

Ensemble, fleurissons notre Ville !

Les inscriptions et les votes peuvent également avoir lieu en mairie.
Réglement du concours disponible sur www.geispolsheim.fr

Cambriolages

La vigilance de tous est requise pour éviter les cambriolages ou les dégradations. Contactez le 17 ou la Brigade de Gendarmerie pour signaler tous faits suspects ou des nuisances excessives.

Elagage des parties privatives

Pour la sécurité et la visibilité des automobilistes et des piétons, pensez à élaguer vos branches et haies qui dépassent de votre propriété, afin de dégager les panneaux routiers, les mâts d'éclairage et également le trottoir.

D'une manière générale, la végétation privative ne doit pas envahir le domaine public. Des mises en demeure seront signifiées aux propriétaires ayant une végétation trop luxuriante ou des branches importantes qui débordent sur la voie publique.

Retrouvez l'arrêté municipal du 12 août 2015 sous www.geispolsheim.fr/ Vie quotidienne / La réglementation

Urbanisme : pas de travaux sans autorisation

Pour vos projets, la Commune de Geispolsheim est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Tous les travaux projetés sur votre maison, une annexe ou sur votre parcelle de terrain et ayant pour effet une modification de l'aspect extérieur, une construction nouvelle ou une extension, sont soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme.

Selon le cas, vous devez déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

Pour exemple : les clôtures et portails, les modifications de façades, la pose d'un carport, la création d'une place de stationnement, la pose d'un abri de jardin, d'une piscine... font l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

Les constructions supérieures à 20 m² nécessitent un permis de construire.

Toute démolition exige préalablement un permis de démolir.

Pour vous guidez dans vos démarches : veuillez vous adresser à urbanisme@geispolsheim.fr ou vous renseigner sur notre site : www.geispolsheim.fr/démarches administratives/ urbanisme